

L'an deux mille dix-huit et le 14 juin à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de la commune d'AUBERIVES SUR VAREZE (Isère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Nicole BERNARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 juin 2018.

Nombre de conseillers municipaux en exercice est de 18.

Nombre de votants : 12

Nombre de procurations : 0

PRESENTS : M. BERNARD Nicole. ROBERT André. MOULIN Bernard. ASSEMAT Nicole. CORTES Daniel. BOUVIER Maryse. LACROIX Josie. BAILLOUD Monique. VANET-ROUX Laurence. OCTRUE Bruno. CLARET Nelly. EPISSE Jean-Claude.

ABSENTS : LESNIOHSKI Simon. GENTON Dominique. ZABOROWSKI Dorothée. JOLLY Myriam. NEMOZ Xavier. FERRATO Nicolas.

Secrétaire de séance : CORTES Daniel

Le compte-rendu de la séance du 24 avril 2018 n'appelle pas d'observations. Nicole BERNARD aborde ensuite les divers points de l'ordre du jour.

1. ATTRIBUTION MARCHÉ N° 2018-01 – MARCHÉ DE CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE, D'UN ACCUEIL PERISCOLAIRE, D'UNE SALLE DE CLASSE, D'UN ATELIER MUNICIPAL ET DE REHABILITATION DE LA MAIRIE.

Le marché pour la construction d'un restaurant scolaire, d'un accueil périscolaire, d'une salle de classe, d'un atelier municipal et de réhabilitation de la mairie a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 27 et 34 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Cette consultation a été lancée le 16 mai 2018 pour une remise des offres fixée au 5 juin 2018 à 11 heures.

La consultation comprenait 15 lots :

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le 5 juin 2018 à 14 heures afin de procéder au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélections.

Après présentation du rapport d'analyse des offres, Madame le Maire propose de retenir les prestataires suivants :

Intitulé du lot	Entreprise retenue	Montant HT
LOT 01 Terrassement - VRD - aménagements des abords	GMTP	126 731.94 € HT
LOT 02 Gros œuvre - maçonnerie	MILLET NIVON	159 410.17 € HT
LOT 03 Dallages	CHAPE 38	12 000.00 € HT
LOT 04 Enduits de façades	ALAGOZ FACADE	12 340.83 € HT
LOT 05 Charpente industrielle bois - couverture tuiles - zinguerie	HENRIQUES TOITURE	90 498.80 € HT
LOT 06 étanchéité	France ETANCHE	23 300.00 € HT
LOT 07 Serrurerie - métallerie	SOUCHON VINCENDON	18 735.00 € HT
LOT 08 Menuiseries extérieures aluminium - occultations	PLASTALVER	72 000.00 € HT

LOT 09 Menuiseries intérieures bois	MENUISERIE RIVORY	34 238.07 € HT
LOT 10 Cloisons - plafonds - isolation - peintures	JEAN PIERRE BARATIER	115 000.18 € HT
LOT 11 Chape - carrelage - faïences	LES AS DU CARREAUX	74 450.87 € HT
LOT 12 Clôtures - portails	C'CLOT	25 067.10 € HT
LOT 13 Plomberie – chauffage - ventilation	MECHAUD JOHAN	191 500.00 € HT
LOT 14 Électricité - courants faibles	ETABLISSEMENT BEAUX	87 327.00 € HT
LOT 15 Équipement de cuisine	MARTINON MSE	22 500.00 € HT
TOTAL		1 065 099.96 € HT

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de retenir la proposition de Madame le Maire et de valider ainsi la décision de la commission d'appel d'offres.

Approuve les clauses des marchés à passer avec les prestataires cités ci-dessus et autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise œuvre de ce marché.

2. VALIDATION DU DOSSIER DE FINANCEMENT D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA RUE DES ESSARTS ET DU MACONNAY PRESENTE PAR LE SEDI

Le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) envisage de réaliser dès que les financements seront acquis, les travaux d'éclairage public rue des Essarts et du Maconnay.

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des travaux, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Prend acte du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :
 - Prix de revient prévisionnel : 27 476 €
 - Financements externes : 18 234 €
 - Participation prévisionnelle : 9 242 €
 - (frais SEDI + contribution aux investissements)
- Prend acte de sa participation aux frais du SEDI d'un montant de : 500 €
- Prend acte de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel maximum total de : 8 742 €

Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.

3. APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE

CONSIDÉRANT qu'il convient d'apporter quelques modifications au règlement intérieur qui a pour objectif de fixer les règles pour la cantine scolaire et la garderie périscolaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
 VU le règlement intérieur de la cantine scolaire et de la garderie périscolaire modifié,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le règlement intérieur de la cantine scolaire et de la garderie périscolaire modifié et autorise Madame le Maire à signer le règlement intérieur de la cantine scolaire et de la garderie périscolaire et tous les documents liés à cette affaire.

Le présent règlement entrera en vigueur à la rentrée scolaire 2018/2019 et sera téléchargeable sur le portail famille du site internet 3DOUEST pour l'inscription annuelle et les réservations en ligne. La fiche d'attestation de lecture et d'approbation du règlement intérieur sera à rendre obligatoirement à la mairie.

4. REVALORISATION DES TARIFS CANTINE 2018-2019

Il convient de revoir pour l'année 2018-2019 les tarifs de la garderie et du restaurant scolaire fixés par délibération du 30 juin 2017.

Madame le Maire rappelle les tarifs actuels des repas et des temps de garderie et propose au conseil municipal d'appliquer une revalorisation pour tenir compte du coût de la vie comme suit à compter du 1^{er} septembre 2018

Le Conseil Municipal, à 11 voix pour et 1 abstention adopte les nouveaux tarifs pour la cantine et maintient les tarifs pour la garderie qui s'appliqueront à partir du 1^{er} septembre 2018, comme suit :

CANTINE	Rappel Tarifs 2017-2018	Tarifs 2018-2019
Repas enfant	3.50 €	3.60 €
Repas adulte	5.50 €	6.00 €
panier repas	1.60 €	1.60 €
GARDERIE		
GARDERIE	Rappel Tarifs 2017-2018	Tarifs 2018-2019
½ heure	1.90 €	1.90 €
1 heure	3.00 €	3.00 €

5. COMPTE RENDU DES DIVERSES COMMISSIONS

- ✚ Atelier dessin enfant et adultes à partir de la rentrée
- ✚ Entretien espace vert
- ✚ Fermeture du parking du foyer
- ✚ Local pour micro crèche

L'ordre du jour épuisé, Nicole BERNARD clôt la séance du Conseil Municipal à 22h20